

POLITIQUE CULTURELLE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-NORBERT
Ensemble Norbertois !



SEPTEMBRE 2020

Saint-Norbert est un village de mille-cent-onze habitants, de la MRC de D'Autray dans Lanaudière. Un pied dans les riches terres agricoles du plateau de Berthier et l'autre sur le roc du piedmont des Laurentides, la municipalité a un riche passé agricole et une communauté engagée depuis des années.

Un peu d'histoire

C'est en 1761 que les premières terres sont concédées aux premiers défricheurs de Saint-Norbert. C'est la grande distance qu'ils doivent parcourir pour assister aux services religieux qui inspire les citoyens à fonder leur propre paroisse. Ce n'est pas sans heurt qu'ils y arriveront. La paroisse naîtra enfin en 1848, sa reconnaissance civile n'advindra qu'en 1853. La municipalité a vu le jour en 1855.

Après des années de confrontation sur les limites de la paroisse, en 1849, tous se rallieront à la devise « Ensemble Norbertois », grâce à un curé pacificateur.

Longtemps la culture et les loisirs étaient organisés par la Fabrique et les Sœurs de Sainte-Anne qui s'occupaient de l'éducation des enfants. Le Cercle de Fermières et les Chevalier de Colomb ont poursuivi le travail amorcé. Aujourd'hui, la municipalité s'est dotée d'un budget Loisir et Culture et désire s'impliquée plus avant dans le développement culturel de la communauté.

Aujourd'hui

Depuis 2010, plusieurs actions ont été réalisées pour rénover le bâtiment rassembleur d'autrefois : l'église. La municipalité, propriétaire de ce bâtiment en pierre dessinée par Joseph Michaud et entièrement peinte par Louis-Eustache Monty, veut se doter d'une politique culturelle. Elle désire, entre autres, soutenir les efforts incessants de ses citoyens dans la promotion et la protection de ce patrimoine exceptionnel.

En effet, l'église a été rebaptisée Espace culturel Jean-Pierre Ferland, afin d'honorer un grand de la chanson québécoise qui a adopté Saint-Norbert pour son caractère bucolique et ce, depuis près de 50 ans. Les Norbertois, chansonniers, peintres, cinéastes, écrivains, artisans et citoyens, qui ont aussi adopté ce coin de pays, s'impliquent dans le développement de projets communautaires et culturels de la municipalité. Leur impact sur le développement des jeunes est important et la municipalité tient à soutenir ce dynamisme qui favorise un sentiment d'appartenance.

L'Espace culturel Jean-Pierre Ferland est dirigée par une OBNL créée en janvier 2020. L'église, transformée tout en sauvegardant entièrement son caractère exceptionnel, devient donc un lieu voué à la diffusion et la médiation culturelle. L'offre culturelle est aussi assurée par la bibliothèque municipale membre du réseau Biblio du Québec. Elle est dirigée et animée par un groupe de bénévoles actifs et engagés qui organisent l'heure du conte et autres activités liées à la littérature. Quant à l'offre d'autrénne, de petits lieux de diffusion ont vu le jour dans les municipalités environnantes : une galerie d'art privée à ville Saint-Gabriel et la boîte à chanson de la Chasse Galerie à Lavaltrie. Le musée de la Chapelle des Cuthbert, situé à quelques 16 km, complète cette offre avec une programmation estivale relevée depuis bientôt deux ans.

La vitalité économique de la municipalité est assurée par des petites entreprises installées depuis bien des années. Toutefois, depuis quelques années, de jeunes artisans-producteurs en agro-alimentaire viennent donner un nouveau souffle à de petites terres agricoles délaissées.

L'âge médian de la population est de 47 ans. Les enfants de 0 à 14 ans représentent 14 % et les adultes en âge de travailler (25-64 ans) 60 % dont 30 % ont au-dessus de 50 ans. Le revenu moyen est de 42 900 \$ et le revenu médian de 28 800 \$, nettement inférieur à la population en générale au Québec. Toutefois, 74 % de la population est propriétaire et occupent 479 habitations.

Nos principaux atouts

- Une municipalité en bonne santé financière ;
- Une église exceptionnelle bien conservée ;
- Des citoyens qui œuvrent dans toutes les sphères de la culture tant localement que nationalement ;
- Une bibliothèque vivante ;
- Un journal municipal et une présence dans les médias sociaux ;
- Un contact constant avec l'agent culturel de la MRC de D'Autray ;
- L'augmentation constante de la clientèle à l'école primaire du village ;
- Des bénévoles engagés.

Nos besoins

- Procéder à la citation de l'église ;
- Aménager de façon durable les espaces publics pour une utilisation maximale ;
- S'assurer que la culture devienne un levier de développement dans toutes ses dimensions

PRINCIPES DIRECTEURS

La culture: racine et ouverture

L'affirmation et la compréhension de notre culture forment notre identité et développent notre sentiment d'appartenance. Cette conscience culturelle favorise l'enracinement des citoyens à leur municipalité, à leur région et à leur territoire national. Les Norbertois ont leur histoire et l'arrivée constante de nouveaux citoyens transforme la dynamique sociale et culturelle. La transmission de la culture locale, qui est propre au territoire et aux personnes qui l'ont façonnée, et l'intégration des cultures autres témoignent d'une volonté de se souvenir et de s'ouvrir.

La force de la culture : dynamisme et épanouissement

La force de la culture demeure son incroyable pouvoir de rassemblement et de mobilisation. Nous croyons en cette force et en ce pouvoir. La culture favorise l'épanouissement de l'individu au sein de sa collectivité et cimenter le tissu social d'une société.

Le patrimoine : mémoire collective

Un peuple qui se souvient. Nous voulons : respecter notre histoire, ce que nous sommes, nos bâtisseurs, et témoigner de notre passé commun pour bien construire un avenir. Nous voulons partager et souligner dans notre présent des artefacts qui caractérisent notre patrimoine. Nous voulons associer à notre histoire tous ceux qui partagent notre territoire.

La culture de la concertation : un développement culturel intégré

Un développement culturel vigoureux doit se réaliser dans un esprit de concertation et d'écoute. La culture doit se déployer dans un contexte de développement durable. La municipalité de Saint-Norbert reconnaît l'importance de l'action concertée et du développement des partenariats. Ainsi, la culture pourra devenir un levier économique et social important.

La virtualisation des rapports entre les créateurs, les projets et les publics s'impose comme un aspect incontournable de la politique et servira l'objectif de démocratisation des arts et de la culture. Le vecteur numérique s'envisagera dès lors comme un outil pour rejoindre et développer un auditoire fidèle et maintenir un dialogue qui tient compte des particularités de la promotion et de la diffusion des événements et projets culturels dans un environnement lacunaire sur le plan des médias culturels dédiés. Ainsi, un fort accent sera mis sur la déclinaison des contenus artistiques et promotionnels pour une diffusion et une exploitation par les différents canaux et médiums de communication et création numériques

LA POLITIQUE CULTURELLE

Axe 1 Citoyenneté culturelle

UNE CULTURE ACCESSIBLE ET UNE PARTICIPATION CITOYENNE

- Promouvoir les forces culturelles locales
- Rendre accessible les arts sur plusieurs formes
- Mettre en place un réseau d'échanges avec la bibliothèque et les associations communautaires norbertaises et régionales
- Développer des projets de médiation culturelle en lien avec le territoire, le patrimoine et l'histoire norbertaise.
- Mettre en place des projets stimulants qui favorisent le développement des enfants et de la jeunesse ainsi que l'implication des norbertais.
- Développer le sentiment d'appartenance des norbertais.

Axe 2 Culture, patrimoine et territoire

ÉLÉMENTS IDENTITAIRES ET SENTIMENT D'APPARTENANCE

- Identifier et mettre en valeur les éléments distinctifs norbertais
- Procéder à la citation de l'église
- Développer des projets qui mettent en valeur l'histoire locale, les personnages, les paysages, les savoirs ancestraux.
- Développer des projets qui ont un impact sur la population locale et régionale.
- Aménager l'espace public pour en accroître l'utilisation et l'appropriation citoyenne tout en intégrant l'art public au processus de reconnaissance historique.
- Travailler avec des professionnels pour assurer la durabilité des interventions.

Axe 3 Synergie pour une collectivité vivante et vibrante

LA CULTURE : UN MOTEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET TERRITORIAL.

- Favoriser les projets culturels qui associent les artistes à l'école, ainsi qu'aux services sociaux et communautaires.
- Intégrer les ressources humaines et physiques : école, église, salle municipale, chalet des loisirs.
- Assurer le réseautage avec les intervenants touristiques et économiques pour développer le tourisme culturel.
- Demeurer éveillés et alertes devant les possibilités de virtualisation des différents projets au moment de la conception et de l'idéation
- Prendre en compte que l'année 2020 a vu s'imposer de grandes transformations des événements publics et des pratiques artistiques et culturelles devant l'impossibilité de diffusion des versions créées pour le présentiel
- Aborder numériquement les pratiques artistiques et culturelles traditionnelles de son territoire afin d'augmenter la portée de leur transmission et en favoriser des itérations modernisées, p. ex. arts textiles, musique traditionnelle, savoir-faire anciens, etc.
- Créer une passerelle vers les jeunes générations « natives » du numérique et encourager leur participation
- Nourrir les bases d'une médiation intergénérationnelle dans les projets culturels avec l'aide du médium numérique
- Contribuer à développer les compétences numériques des différents publics par le biais des projets culturels.

ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

- Assurer le support financier et humain au développement culturel de la municipalité
- Réaliser et mettre en œuvre un plan d'action issu de la politique culturelle et en assurer le suivi
- Favoriser la mise en place d'une entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications

RÔLES DE LA MUNICIPALITÉ

- Valoriser, accompagner et soutenir les initiatives citoyennes
- Diffuser et promouvoir l'action culturelle
- Favoriser la concertation et la mobilisation
- Accompagner les organismes communautaires dans le développement des actions culturelles.
- Assurer le lien et la complémentarité avec la MRC